



LE SERVICE PUBLIC *territorial*
C'EST UN *bien* PUBLIC

C S D Cgt du Lot
Syndicats Territoriaux du Lot
BOURSE DU TRAVAIL
34 Place Rousseau
46 000 CAHORS
Tél : 05.65.30.09.54

Cahors, le 1er octobre 2025

À Madame la Préfète du Lot
Monsieur le Président du Conseil Départemental
Madame la Présidente du Centre de Gestion du Lot
Mesdames et Messieurs les Maires du Lot,
Mesdames et Messieurs les Présidents d'EPCI

Objet : Préavis de grève pour les journées du 7 octobre au 31 octobre 2025 inclus de 0h à 24h, couvrant l'ensemble des salarié·es et agent·es des Collectivités territoriales et de leurs établissements publics, des services et entreprises de l'eau et de la thanatologie.

Madame la Préfète du Lot, Mesdames et Messieurs,

Après la réussite de la mobilisation interprofessionnelle du 18 septembre, l'ensemble des organisations syndicales avait posé un ultimatum. Elles ont été reçues le 24 septembre 2025 par le Premier Ministre, pour obtenir des réponses concrètes aux revendications exprimées par les travailleuses et les travailleurs

La CGT déplore une occasion manquée. Après un long échange avec le Premier Ministre sur les enjeux qui se posent pour le monde du travail, aucune réponse claire n'a été apportée à la colère des salarié·es, agent·es, demandeurs·euses d'emploi, jeunes, retraité·es ...

Le Premier Ministre a expliqué qu'il n'était pas en mesure de connaître la copie finale du budget 2026 qui sera adoptée par le Parlement, alors que l'intersyndicale attendait au moins des pistes sur une copie initiale. Ni rupture avec les mesures présentées en juillet, ni engagement sur ce que pourraient être des mesures de justice sociale et fiscale.

Le syndicat CGT des services publics du département des alpes de haute Provence est toujours au plus près des travailleuses et des travailleurs qui luttent au quotidien pour défendre leurs droits. Nous vous rappelons que notre territoire a toujours été historiquement un bastion de luttes et de revendications.

La forte mobilisation interprofessionnelle **18 septembre 2025**, qui a rassemblé **plus de 2 100 participants dans l'ensemble du département**, démontrent la détermination des agents et des salariés du territoire à défendre leurs droits et leurs conditions de travail.

Ces mobilisations traduisent une colère grandissante face :

- À la dégradation continue des conditions de travail et d'emploi dans les services publics territoriaux
- Au manque de reconnaissance et de moyens accordés aux agents des collectivités
- Aux atteintes répétées aux droits sociaux et à la qualité du service public rendu à la population

À cet effet, la CSD CGT du Lot des Services publics appelle l'ensemble des agent·es public·ques et salarié·es de notre champ privé de notre Fédération des Services Publics à se mobiliser pour :

- L'abandon définitif du projet de loi dit « pour l'efficacité de la Fonction publique »
- L'abandon de la diminution de la prise en charge de 100% à 90% de la rémunération versée aux agent·es public·ques quand elles ou ils sont malades
- L'augmentation immédiate de 10% du point d'indice de rémunération des fonctionnaires et son augmentation à six euros (6 €)
- Le rétablissement de la GIPA
- La revalorisation immédiate de 10% des pensions et un niveau de pension (taux de remplacement) d'au moins 75 % du revenu d'activité pour une carrière complète
- L'abrogation de la loi portant réforme des retraites, rétablissement de la retraite à 60 ans à taux plein (55 ans pour les métiers pénibles) et la pérennisation de la CNRACL
- L'égalité salariale femmes-hommes, mesure essentielle pour lutter contre l'inflation et financer les retraites
- Le rejet de toutes formes d'individualisation des traitements et des carrières « au mérite » pour la promotion d'une Fonction publique territoriale de carrière sous statut
- Dans le cadre de la campagne revendicative « 10% pour la Fonction publique » : 10% de temps de travail en moins, 10% d'effectif en plus, 10% de temps de formation
- Le maintien, l'amélioration, le renforcement de l'ensemble de nos services publics
- La suspension immédiate de toutes les mesures et décisions les remettant en cause (privatisations, délégations de service public...)
- Le recrutement sous statut, afin d'améliorer les conditions de travail
- L'abrogation de la loi « Asile et immigration »
- L'arrêt de toutes formes de répressions syndicales et l'amnistie pour les syndicalistes
- La mise en œuvre d'une politique favorisant la voie diplomatique pour la Paix et le désarmement
- Le cessez-le-feu en Ukraine et en Palestine, la suspension de tous les accords avec l'État Israélien, l'arrêt du génocide à Gaza, l'arrêt des livraisons d'armes à l'Ukraine et à Israël.

C'est pour toutes ces raisons que la CSD CGT du Lot des Services publics prend une fois de plus ses responsabilités en déposant un préavis de grève pour l'ensemble des agent·es de la Fonction publique territoriale et les salarié·es du champ privé de notre Fédération des Services Publics **pour le 7 octobre 2025, le 08 octobre, le 09 octobre, le 10 octobre, le 11 octobre, le 12 octobre, le 13 octobre, le 14 octobre, le 15 octobre, le 16 octobre, le 17 octobre, le 18 octobre, le 19 octobre, le 20 octobre, le 21 octobre, le 22 octobre, le 23 octobre, le 24 octobre, le 25 octobre, le 26 octobre, le 27 octobre, le 28 octobre, le 29 octobre, le 30 octobre et le 31 octobre 2025.**

Notre organisation est disponible pour toute négociation sur les revendications des personnels.

Dans cette attente, recevez, Madame la Préfète du Lot, Monsieur le Président du Conseil Départemental, Madame la Présidente du Centre de Gestion du Lot, Mesdames et Messieurs les Maires du Lot, Mesdames et Messieurs les Présidents d'EPCI, l'expression de notre considération distinguée.

Po/Le bureau
La Coordinatrice Générale



Chrystel HALICHE